

## DÉLAI DE SAISIE DES VACCINS INFLUENZA



Il est recommandé de saisir les vaccins la journée même où ils ont été administrés.  
Selon le règlement ministériel d'application de la Loi sur la santé publique, le délai maximal de saisie est de 2 jours ouvrables suivant l'administration du vaccin.

## RAISONS D'ADMINISTRATION D'UN VACCIN INFLUENZA

Une raison de vaccination est **obligatoire** pour le vaccin contre l'influenza.  
Une seule raison peut être saisie par acte de vaccination parmi la liste suivante :

- 07 - Influenza - Résident en CHSLD
- 08 - Influenza - Résident en RPA
- 09 - Influenza - Femme enceinte
- 10 - Influenza - Travailleur de la santé
- 11 - Influenza - Maladie chronique
- 12 - Influenza - Autres raisons



### Raison d'administration « 07 - Influenza - Résident en CHSLD »

Cette raison ne peut être sélectionnée que pour la vaccination en milieu ayant une mission CHSLD (privé ou public).  
Cette raison ne doit pas être sélectionnée pour la vaccination en résidence privée pour aînés.

### Raison d'administration « 08 - Influenza - Résident en RPA »

Cette raison ne peut être sélectionnée que pour la vaccination en résidence privée pour aînés. Elle ne doit pas être utilisée pour la vaccination en RI (Ressources intermédiaires) ou RTF (Ressources de type familial).

### Raison d'administration « 09 - Influenza - Femme enceinte »

Cette raison doit être choisie peu importe le trimestre de grossesse ou la présence d'une autre indication de vaccination comme une maladie chronique.

### Raison d'administration « 10 - Influenza - Travailleur de la santé »

Cette raison doit être choisie seulement pour les usagers qui répondent à la définition des travailleurs de la santé, peu importe la condition médicale (maladie chronique).

### Raison d'administration « 11 - Influenza - Maladie chronique »

Cette raison doit être choisie pour tout usager âgé entre 6 mois et 74 ans ayant une maladie chronique.

### Raison d'administration « 12 - Influenza - Autres raisons »

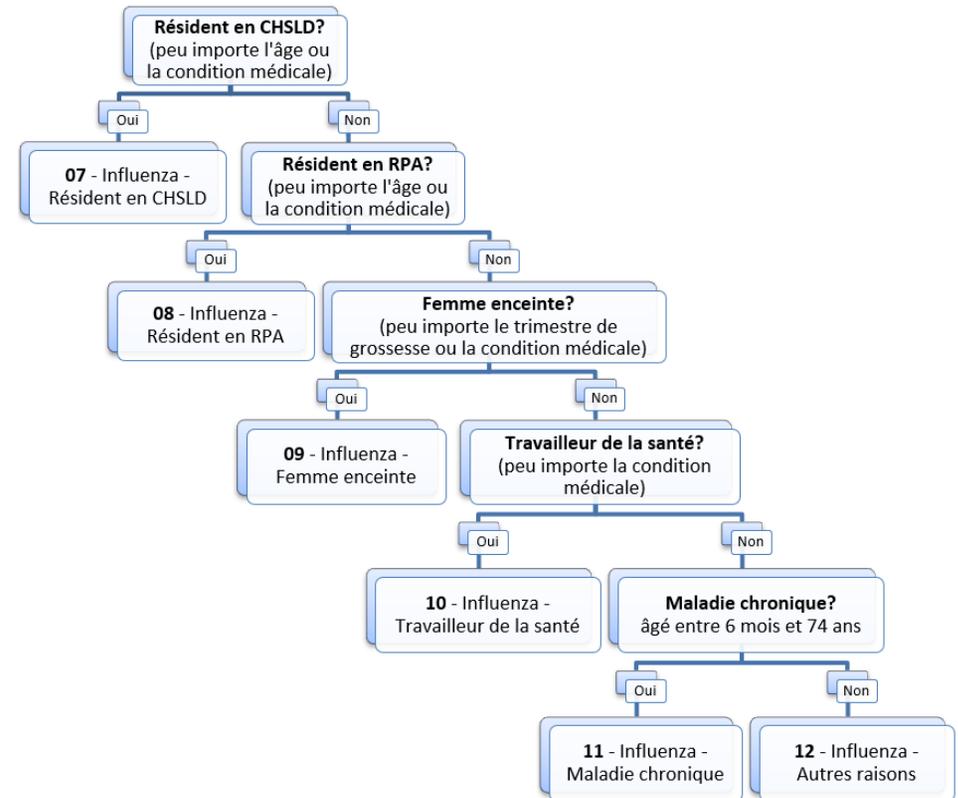
Cette raison ne peut être sélectionnée que pour les situations suivantes :

- à l'exception des résidents en CHSLD ou RPA, cette raison doit être utilisée pour les usagers âgés de 75 ans et plus, peu importe la condition médicale.
- toute autre situation

**Résidents en RI-RTF** : si l'usager a une maladie chronique, utiliser la raison « 11 - Influenza - Maladie chronique ». Si aucune maladie chronique, utiliser la raison « 12 - Influenza - Autres raisons ».

## ALGORITHME POUR CHOISIR LA RAISON DE LA VACCINATION INFLUENZA

L'ordre de décision d'inscription de la raison de vaccination est détaillé dans l'algorithme ci-dessous



## SAISIR LE CODE POSTAL



Il est important de saisir le code postal afin de permettre la bonne assignation de l'organisation et du territoire CLSC.



Cette information est particulièrement utile, par exemple, lors du calcul de couverture vaccinale.

# AIDE MÉMOIRE SI-PMI - RÈGLES DE SAISIE POUR L'INFLUENZA

## TABLEAU D'AIDE POUR LA SÉLECTION DU LIEU DE VACCINATION (LDS)

### Public - CISSS / CIUSSS

Lieu de vaccination	Organisation à saisir dans SI-PMI	Lieu à saisir dans SI-PMI
Vaccination par le CISSS/CIUSSS dans les installations du CISSS/CIUSSS. Ex. : CLSC, hôpital	CISSS/CIUSSS Ex. : 03 CIUSSS DE LA CAPITALE	<b>Installation où la vaccination est réalisée</b> Ex. : 03 CLSC DE BAIE-ST-PAUL Ex. : 03 CENTRE D'HEB. BELLERIVE
Centre d'hébergement en soins de longue durée (CHSLD)	<b>Public</b> : CISSS/CIUSSS Ex. : 03 CIUSSS DE LA CAPITALE <b>Privé</b> : CHSLD Ex. : 06 CHÂTEAU SUR LE LAC	<b>Installation où la vaccination est réalisée</b> Ex. : 03 CENTRE D'HEB. BELLERIVE Ex. : 06 CHÂTEAU SUR LE LAC
Résidence Privée pour Aînés (RPA)	RPA Ex.: 03 RÉSIDENCE JAZZ STE-FOY	<b>Installation où la vaccination est réalisée</b> Ex.: 03 RÉSIDENCE JAZZ STE-FOY
Écoles primaires et secondaires (publiques ou privées)	CISSS/CIUSSS Ex. : 03 CIUSSS DE LA CAPITALE	École où la vaccination scolaire est réalisée Ex. : S 03 École de la Passerelle
Cégeps et universités	Cégep / Université si présent dans le registre, sinon saisir CISSS/CIUSSS Ex. : 03 Cégep / Université	Cégep / Université si présent dans le registre, sinon saisir l'installation à laquelle le vaccinateur est rattaché Ex. : 03 Cégep / Université
Ressources intermédiaires et de type familial (RI-RTF)	RI si disponible, sinon saisir CISSS/CIUSSS	<b>Installation où la vaccination est réalisée</b> si disponible, sinon saisir le LDS RI-RTF générique du territoire Ex. : 03 RI-RTF de la Capitale-Nationale
Domicile	CISSS/CIUSSS	Saisir le LDS SAD générique du territoire Ex. : 03 SAD de la Capitale-Nationale
Clinique de vaccination saisonnière	CISSS/CIUSSS Ex. : 03 CIUSSS DE LA CAPITALE	Installation à laquelle le vaccinateur est rattaché Ex. : 03 CLSC DE BAIE-ST-PAUL
Autres lieux		
Centres de la petite enfance (CPE)		
Milieu carcéral	Milieu carcéral si disponible, sinon saisir CISSS/CIUSSS	Milieu carcéral où la vaccination est réalisée si disponible, sinon saisir l'installation à laquelle le vaccinateur est rattaché.

Évènement d'envergure (Nécessitant une convergence de différentes ressources/organismes dans un évènement de sécurité civile (ex. : inondation, etc.))	Région Ex. : 03 RÉGION, Québec, Québec	Région où l'évènement a eu lieu Ex. : 03 RÉGION, Québec, Québec
Vaccination contre la COVID-19 et Influenza dans un établissement « non traditionnel »	CISSS/CIUSSS Ex. : 03 CIUSSS DE LA CAPITALE	<b>Installation où la vaccination est réalisée</b> De nouveaux LDS « non traditionnels » seront ajoutés au registre, au besoin.

### Public - Hors CISSS / CIUSSS (établissements non fusionnés, ou non visés par la Loi)

Lieu de vaccination	Organisation à saisir	LDS à saisir
Vaccination dans un <u>établissement non fusionné ou non visé par la Loi</u> Ex.: Hôpital Sainte-Justine	Organisation Ex. : 06 CHU SAINTE-JUSTINE	<b>Installation où la vaccination est réalisée</b> Ex. : 06 CHU SAINTE-JUSTINE

### Privé

Lieu de vaccination	Organisation à saisir	LDS à saisir
Pharmacie, clinique voyage, GMF, santé au travail, bureau de santé des cégeps, universités ou entreprises privées, RPA	Installation où la vaccination est réalisée : Ex. : 03 GMF CITE VERTE Ex.: 03 RÉSIDENCE JAZZ STE-FOY	<b>Installation où la vaccination est réalisée :</b> Ex. : 03 GMF CITE VERTE Ex.: 03 RÉSIDENCE JAZZ STE-FOY

### Hors Québec et Inconnu

Lieu de vaccination	Organisation à saisir	LDS à saisir
Hors Québec, Inconnu	Hors Québec, Inconnu	Hors Québec, Inconnu
Pays connu autre que le Canada	Tous les pays disponibles Ex. : PAYS États-Unis Ex. : PAYS Mexique	Tous les pays disponibles Ex. : PAYS États-Unis Ex. : PAYS Mexique

## LIEU DE VACCINATION (LDS) NON PRÉSENT

### Lieu de vaccination ⇒ Action à prendre

- CHSLD ou RPA absent ⇒ contacter le Centre de services de l'INSPQ.
- Établissement « non traditionnel » absent ⇒ contacter le Centre de services de l'INSPQ.
- Tout **autre lieu** de vaccination ⇒ saisir l'installation à laquelle le vaccinateur est rattaché.

## SOUTIEN POUR DES QUESTIONS OU DIFFICULTÉS

Contactez le Centre de services de l'INSPQ :

Par courriel : [soutien.sipmi@inspq.qc.ca](mailto:soutien.sipmi@inspq.qc.ca)

Par le Portail sécurisé de l'INSPQ : <http://soutien.sipmi.inspq.qc.ca/>



Par téléphone :

Région de Québec : 418 654-3020

Ailleurs au Québec : 1 844 654-3020 (sans frais)

